

Mise en ligne : 18 septembre 2016.
Dernière modification : 16 mai 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES, DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATION DE PÉTROLE EN ALGÉRIE (SEREPA)

Société constituée le 18 janvier 1919 pour une durée de 99 ans.

Demande en concession de pétrole
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} septembre 1918, p. 421)

Par une pétition en date du 8 juin 1918, lord Murray of Elibank (Alexander-William-Charles-Oliphant), sujet anglais, faisant élection de domicile à Saint-Aimé (dép. d'Oran), agissant en son nom personnel mais prenant l'engagement de se substituer ultérieurement une société française en voie de formation, sollicite une concession de mines de pétrole et autres hydrocarbures sur le territoire :

1° Des communes mixtes de Renaut, Cassaigne, La Mina et Mascara et communes de plein exercice de Bougira de l'Hillil et de Perregaux, arrondissement de Mosataganem, Mascara et Oran, département d'Oran.

2° Des communes mixtes de Ténès et du Chélif, arrondissement d'Orléansville.

Mais de l'étendue superficielle renfermée dans lesdites limites seraient retranchés les terrains compris dans la concession de la mine de pétrole d'Aïn-Zeft, instituée par le décret du 30 mars 1903.

Les limites de la concession sollicitée renfermeraient, défalcation faite de la superficie de la concession d'Aïn-Zeft, une étendue superficielle de 74.533 hectares.

Société d'études, de recherches et d'exploitation de pétroles en Algérie
(*La Journée industrielle*, 12 janvier 1919)

Une Société est en voie de formation sous cette-dénomination, au capital de 20 millions de francs.

Son siège social sera à Alger, rue Charras, 3, et son siège administratif à Paris, rue Chauveau-Lagarde, 18.

La seconde assemblée constitutive aura lieu au siège administratif, le 18 janvier. Il sera donné lecture aux actionnaires du rapport du commissaire sur les apports en nature faits par lord Murray et par la Société S. Pearson and Son limited.

La société en formation est celle dont il a été question à la tribune de la Chambre.

Société d'études, de recherches et d'exploitations des pétroles en Algérie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 19 janvier 1919, p. 38)

En voie de constitution au capital de 20 MF avec futur siège social à Alger et siège administratif à Paris. Commissaires aux apports : lord Murray et la société S. Pearson..



Coll. Serge Volper
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES, DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATIONS
DES
PÉTROLES EN ALGÉRIE
Société anonyme au capital de vingt millions de fr.
divisé en 40.000 actions de 500 fr. chacune

Statuts reçus par M^e Sabatier, notaire à Alger, le 14 décembre 1918

TITRES FRANÇAIS 10 c. POUR 100 FR.
ABONNEMENT
75

Siège social à Alger
PART BÉNÉFICIAIRE AU PORTEUR

La présente part fait partie de la Société civile des porteurs de parts bénéficiaires de la Société d'études, de recherches et d'exploitation des pétroles en Algérie et sa propriété comporte de plein droit adhésion aux dispositions des statuts de la société, ainsi qu'aux décisions de l'assemblée générale des porteurs de parts bénéficiaires

Le porteur est soumis à toutes les dispositions des statuts et notamment à celles des articles 17, 40, 45, 48

Alger, le 15 juin 1919

Le président du conseil d'administration : Olivier Sainsère

Un administrateur : Nicolas Pietri

Impr. Chaix, rue Bergère, 20, Paris. — 2364-2-19. — (Encres Lorilleux)

Le pétrole en Algérie

(*La Journée industrielle*, 19 juillet 1919)

La Société civile de recherches pour les pétroles de l'Afrique du Nord, qui groupe un certain nombre d'industriels français, a souscrit un dixième du capital de la société que lord Cowdray (groupe Pearson) a spécialement fondée pour poursuivre sa campagne de recherches pétrolifères dans la vallée du Chétif sous le nom de Société d'études, de recherches et d'exploitation des pétroles en Algérie.

Elle a également le contrôle de la Société Algérienne des Pétroles de Tliouanet, qui a deux puits en exploitation (90 tonnes par mois).

Enfin, elle a d'importants intérêts dans l'Algeria Consolidated Oil Estates Limited.

Société d'études, de recherches et d'exploitations des pétroles en Algérie

(*La Journée industrielle*, 23 mai 1920)

Alger, 21 mai.— Cette société a intensifié son effort pour la mise au jour du pétrole. À l'heure actuelle, les puits sont en pleine activité. À Rabelais et Bel-Acel, on soude jour et nuit. À Aïn-Zeft, les travaux continuent avec une nouvelle équipe de sondeurs par câble ; à Mazouna, le forage qui avait été abandonné a été repris, et l'on doit le porter de 1.000 à 1.400 mètres.

Les pétroles de Relizane

par Léon BOUCHARD

(*Le Sémaphore algérien*, 2 juin 1920)

C'est sous ce titre et sous celui des Pétroles algériens que j'ai déjà parlé dans le « Sémaphore » des 17 mars et 7 mai derniers, des agissements des sociétés pétrolifères de la région Relizane-Orléansville-Mostaganem.

Un fait nouveau m'oblige aujourd'hui à y revenir.

Le jeudi 20 mai, au camp d'Aïn-Zeft, dépendance de la « Société d'études, de recherches et d'exploitation des pétroles en Algérie » (S.E.R.E.P.A.) dont les quartiers généraux sont à Saint-Aimé, un accident s'est produit qui a causé la mort de six travailleurs.

Cet accident, disent les journaux, fut provoqué par l'« explosion prématurée d'une cartouche de cheddite » qui devait servir au relèvement des tubes de sondage.

Deux questions, malgré moi, se posent :

Comment une cartouche de cheddite peut-elle exploser prématurément ?

L'on sait, en effet, que cet explosif est un des plus difficilement inflammable.

Quel est l'emploi de la cheddite dans un forage de recherches pétrolifères ?

Il serait très intéressant que nous fussions renseignés à ce sujet ; mes propres conclusions ne sont, malheureusement, guère en faveur de la société exploitante.

Une mine de pétrole n'est guère semblable, malgré la similitude de nom, aux autres mines.

C'est un simple puits perpendiculaire (véritable puits artésien) dont le diamètre varie entre 20 et 30 centimètres et qui atteint parfois 400 à 500 mètres de profondeur.

Il y a deux genres de forage : le forage rotatif et le forage par câbles (c'est ce dernier qui était employé à Aïn-Zeft).

Il comprend une mèche d'acier d'un poids variable mais énorme que l'on élève au moyen de câbles jusqu'à une certaine hauteur, et, qui, en retombant, s'enfonce progressivement en terre, sous l'action de son propre poids.

(L'on comprendra que dans de telles conditions, le puits doit être creusé d'une verticalité très exacte).

Lorsque la profondeur du puits est jugée suffisante, l'on y enfonce des tuyaux dits « tubes de sondage » qui s'adaptent les uns aux autres et se raccordent par un pas de vis.

L'ensemble de ces tubes forme la mine.

Le relèvement des tubes s'opère d'une façon identique à leur placement mais en sens inverse, c'est-à-dire qu'ils sont élevés progressivement par la machine même qui sert pour soulever la mèche de forage (machine d'une grande puissance comme on peut en juger).

Cette opération se fait systématiquement et il n'est nullement besoin d'explosif pour l'opérer.

Le camp d'Aïn-Zeft, perdu dans les montagnes, n'y pénètre pas qui veut : mais d'après certains renseignements, le puits où se produisit l'accident était presque terminé et une équipe de sondeurs par machine rotative devait succéder aux sondeurs par câbles.

Je m'étonne donc encore plus de l'emploi de cette cheddite dans un puits terminé.

Mes quelques connaissances recueillies dans les exploitations de ce genre, me permettent de dire que la cheddite produit dans les puits pétrolifères plus de dégâts que de travail.

Ces effets varient selon le cas où elle est employée.

1° La cheddite est employée au lieu des tubes de sondage.

L'explosion remue la terre et déplace le centre de gravité du puits.

Elle écarte, déchire, coupe et gonfle les tuyaux qui, ainsi déchiquetés, s'agrippent aux terres, s'y incrustent, perdent leur aplomb et ne peuvent plus ni remonter ni s'enfoncer.

Ils deviennent alors inutiles et rendent le puits impraticable.

2° La cheddite est employée à l'extrémité du puits.

Elle produit sur les tuyaux et sur le puits le même effet; mais celui-ci se produit à l'extrémité inférieure du puits au lieu de se produire à l'intérieur. Les conséquences sont les mêmes et la terre est plus fortement remuée.

3° La cheddite est employée dans le puits à nu, une fois les tuyaux relevés.

Bouleversement complet des terres, obstruction du puits et perte de toute base d'appui.

Dans les deux premiers cas, le puits est inutilisable à nouveau, seul dans le troisième il pourrait à la rigueur être reforé, mais dans des conditions défavorables.

De plus, l'explosion de la cheddite, si elle se fait dans les environs de la poche pétrolifère, produit des fissures innombrables par où le précieux liquide, sous l'action

du. déplacement provoqué par l'explosion, s'écoule, se disperse, s'étend sur plusieurs petites nappes.

La nappe elle-même est ainsi divisée et perdue pour un rendement efficace.

Il serait très heureux que la Société d'études, de recherches et d'exploitation des pétroles en Algérie fasse quelque lumière autour de ce pénible accident et nous donne quelques renseignements complémentaires sur son exploitation.

Je serais très heureux de reconnaître moi-même que je me suis trompé et d'annoncer que nous allons bientôt avoir enregistrer une richesse de plus sur le sol algérien.

Société d'études, de recherches et d'exploitations des pétroles en Algérie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} septembre 1920, p. 357)

Cette société au capital de 20 millions, qui a acquis tous les droits de la maison Pearson en Algérie, a actuellement 12 puits en cours de forage dans la région d'Aïn-Zeft et de l'Hillil. Les dépenses de la firme Pearson, qui lui ont été remboursées, s'élèvent à près de 9 millions. On voit que les recherches de pétrole coûtent cher et la Société d'Etudes envisage déjà une augmentation de capital. Mais les indices sont très favorables.

Société d'études, de recherches et d'exploitations des pétroles en Algérie
(*Le Sémaphore algérien*, 28 décembre 1920)

Les actionnaires de la Société d'études, de recherches et d'exploitation des pétroles en Algérie, siège social 3, rue de Charras, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le 18 janvier, à 10 heures, au siège administratif, 18, rue Chauveau-Lagarde, à Paris.

Société d'études, de recherches et d'exploitations des pétroles en Algérie
(*La Journée industrielle*, 7 janvier 1921)

Cette société, dont le siège est à Paris, 18, rue Chauveau-Lagarde, a acquis récemment de la société S. Pearsons and Son Limited, à titre d'apport, le bénéfice de toutes demandes de concession, de toutes autorisations ou permis de recherches, des études géologiques faites en Algérie par la Société S. Pearson and Son Limited pour la recherche et la reconnaissance de gisements de pétroles, du bénéfice de tous travaux préliminaires.

Les premières recherches de la Société S. Pearson and Son Limited furent des recherches géologiques faites pendant quelques années. Le travail de forage des puits, commencé en 1918, fut activement poussé par la Société d'études, de recherches et d'exploitation des pétroles en Algérie au cours des années 1919 et 1920.

Pendant ces deux dernières années, par suite de l'ensemble des travaux exécutés, des résultats importants ont été obtenus et les recherches géologiques et méthodiques auxquelles il a été procédé ont sensiblement réduit le coût de ces travaux.

Le puits Bel Hacel n° 1 a été foré jusqu'à 548 mètres. Il a été abandonné, le réservoir ne contenant que des indices de pétrole associé avec de l'eau et du gaz. Néanmoins,

après avoir fait desservir tout le matériel possible de ce puits, la société a commencé les travaux de forage d'un deuxième puits, plus au sud-ouest, dénommé Bel Hadel n° 2.

Le puits Aïn Zeft n° 1, dont le forage sera continué par le système câble, atteint actuellement 830 mètres sur une profondeur estimée de 1.060 à 1.150 mètres.

Dès que les outils seront arrivés et que les chaudières seront prêtes, le repêchage pourra recommencer.

Au puits Aïn Zeft n° 2, la société procède au forage système « Rotary ». La profondeur de ce puits est estimée à 1.090 mètres. Elle atteint à l'heure actuelle une profondeur de 728 mètres; À 725 mètres, le forage rencontra de la marne argileuse avec de légères traces d'huile.

La société procède également au puits Mazona par forage système « Rotary ». Les outils nécessaires viennent d'arriver du puits Rabelais et la profondeur atteinte est de 1.200 mètres sur 1.200 à 1.300 mètres profondeur estimée.

Le puits Rabelais sera terminé par le système « Rotary ». La profondeur atteinte est de 893 mètres sur 900 à 1.033 mètres profondeur estimée.

Le puits Hillil n° 1 est fermé en attendant l'arrivée des outils spéciaux. Le forage sera terminé par le système « Rotary ». Il atteint 820 mètres et on estime qu'il devra atteindre de 830 à 930 mètres. Enfin, au puits Hillil, n° 3, le forage sera commencé par le système « Rotary » et terminé par le système câble. La profondeur estimée est de 600 à 700 mètres. Une partie du tunnel est terminée et le caveau est cimenté.

Quant aux puits Warnier, Perregaux, Djebel Hanri et Oued Rassaz, leurs forages ont été suspendus au début de l'année dernière et il semble qu'il ne seront pas repris.

En résumé, en ce qui concerne l'exploitation proprement dite, à l'exception du puits Bel Hadel n° 1, aucun des puits n'a encore atteint le niveau prévu.

Société d'études, de recherches et d'exploitations des pétroles en Algérie
(*La Journée industrielle*, 20 janvier 1921)

Réunis le 18 courant en assemblée extraordinaire, les actionnaires ont autorisé le conseil à augmenter le capital social de 5 millions par l'émission de 10.000 actions nouvelles de 500 fr. libérées de moitié. Le capital social sera ainsi forte à 25 millions.

Société d'études, de recherches et d'exploitations des pétroles en Algérie
(*Le Sémaphore algérien*, 28 janvier 1921)

Les actionnaires de la Société d'études, de recherches et d'exploitation des pétroles en Algérie (siège social 3, rue Charras), sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le 18 février au siège administratif, 18, rue Chauveau-Lagarde.

Société d'études, de recherches et d'exploitations des pétroles en Algérie
(*La Journée industrielle*, 19 février 1921)

L'assemblée extraordinaire de cette société, tenue hier, sous la présidence de M. Olivier Saincère, a régularisé la récente augmentation du capital social de 20 à 25 millions.

Elle a modifié, en conséquence, d'article 7 des statuts.

Société d'études, de recherches et d'exploitations des pétroles en Algérie
(*La Journée industrielle*, 12 mars 1921)

Cette société, dont le siège est à Paris, 18, rue Chauveau-Lagarde, poursuit activement, en Algérie, le forage des puits qu'elle a acquis de la société S. Pearson and Son Limited-

Elle procédera par forage rotatif au puits Aïn Zeft n° 2. Le tubage de 25,4 c.m. a été posé récemment à une profondeur de 763 mètres. Le forage de ce puits continuera avec le tubage de 21 cm, et 16,8 mm. La société pense pouvoir atteindre le pétrole à 1.000 mètres de profondeur.

Le puits Rabelais a été foré à 819 mètres par le système câble et le tubage de 16,8 mm. a été posé à la profondeur de 815 mètres, la profondeur de ce puits étant estimée à 823 mètres.

Le puits Hillil n° 3, estimé à une profondeur de 547 mètres, sera foré par le système câble, l'équipement rotatif étant occupé par ailleurs.

Les puits Hillil n° 1 et Aïn Zeft n° 3 attendent le résultat des puits Aïn Zeft n° 2 et Rabelais, pour que les équipements rotatifs en usage sur ces puits puissent se transférer.

Le puits Mazouts, estimé à une profondeur de 1 075 mètres, sera abandonné incessamment, en raison de nombreuses difficultés qui se sont présentées dernièrement dans l'approfondissement de ce puits. Actuellement, le cubage de 13 mm. se trouve à 1.027 mètres et le cubage de 16,8 mm. est coincé à une profondeur de 716 mètres et se coince de nouveau à chaque tentative nouvelle.

Rappelons que les forages des puits Warnier, Perregaux, Djebel Hanri et Oued Rassaz ont été suspendus au début de l'année dernière et ne seront vraisemblablement pas repris.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATION
DES PÉTROLES EN ALGÉRIE
AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL
(*L'Écho d'Alger*, 13 mars 1921)

Aux termes d'une délibération prise le 18. janvier 1921 dont une copie du procès-verbal certifié conforme est demeurée annexée à la minute du procès-verbal de délibération du conseil d'administration dont il sera ci-après parlé, dressé par M. Barillot, notaire à Paris, le même jour, et dont une expédition, délivrée par le dit M. Barillot est demeurée annexée à la minute de l'acte de déclaration de souscription et de versement dont il sera ci-après parlé.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la « Société d'études, de recherches et d'exploitations des pétroles en Algérie », société anonyme au capital de 20.000.000 de francs dont le siège est à Alger, rue Charras, n° 3, et le siège administratif à Paris, rue Chauveau-Lagarde, n° 18, a pris la résolution suivante :

« L'assemblée générale extraordinaire décide d'augmenter le capital social de cinq millions de francs par l'émission de 10.000 actions nouvelles de 500 francs libérées de la moitié et de réserver la préférence de souscription aux propriétaires d'actions antérieurement émises, et elle donne tous pouvoirs au conseil d'administration à l'effet de recueillir la souscription des nouvelles actions, recevoir les versements sur ces actions, faire (lui ou son délégué,) la déclaration de souscription et de versement et remplir

toutes les formalités nécessaires pour la régularisation de cette augmentation de capital. »

II

Suivant acte reçu par M^e Vésine-Larue, notaire à Alger, le 24 janvier 1921, M. Broquère (Albert), comptable, demeurant à Saint-Aimé (département d'Oran),

Ayant agi au nom et comme délégué du conseil d'administration de la « Société d'études, de recherches et d'exploitations des pétroles en Algérie » en vertu des pouvoirs qui lui avaient été conférés par le dit conseil aux termes d'une délibération dressée en forme authentique et en minute par M. Barillot, notaire à Paris, le 18 janvier 1921,

A déclaré.

.....
Pour mention :

Signé : VÉSINE-LARUE.

LE PÉTROLE ALGÉRIEN par Gaston MARGUET (*Le Sémaphore algérien*, 16 mars 1921)

Enfin, on va tirer parti des incalculables richesses de nos gîtes d'huile minérale !

La question du pétrole algérien paraît devoir retenir l'attention publique en France, en ce moment.

Le temps n'est pas encore très éloigné puisque c'était pendant la guerre, où on lisait dans les journaux d'Alger des articles inspirés) qui tentaient de démontrer qu'il n'y avait pas possibilité d'exploiter industriellement les gîtes pétrolifères de l'Oranie.

Des ingénieurs de l'État algérien accumulaient alors rapports sur rapports pour démontrer scientifiquement qu'il n'y avait dans notre sous-sol que des traces d'hydrocarbures, mais pas de dépôts sérieux.

On citait avec complaisance les efforts inutiles que des sociétés anglaises avaient tentés pour découvrir des nappes inexistantes, afin de décourager l'initiative des Français.

Or, chose singulièrement troublante, pendant que des publicistes s'évertuaient ici à convaincre le public.(qui pourtant se désintéressait de cette question), que l'Algérie ne serait jamais un pays pétrolifère, de puissantes organisations financières, internationales se syndiquaient à Londres pour s'emparer des territoires du Chélif où des suintements d'huile minérale dans les ravins indiquaient la présence de gîtes du précieux liquide dans les entrailles de la terre.

A cette époque, où la presse d'Alger niait, documents en mains, l'avenir de notre industrie pétrolifère et conseillait de laisser ces fous d'Anglais dépenser leur argent en forages illusoires, la diplomatie britannique agissait impérieusement auprès du gouvernement français de la défense nationale réclamant pour les financiers anglais un monopole de fait de l'exploitation de nos pétroles algériens, allant jusqu'à la menace, jusqu'au chantage, pour obtenir gain de cause, au moment où sa collaboration militaire nous était le plus nécessaire.

Nous savons qu'il a fallu l'intervention personnelle et énergique de M. Poincaré, alors président de la République, pour rappeler à l'ambassadeur d'Angleterre que le moment était, non pas à ces sortes de marchandages odieux, mais à la lutte sans merci contre l'ennemi commun.

Ainsi, alors qu'on endormait l'opinion publique algérienne, on tentait à Paris un coup de force pour déposséder les Algériens d'une incalculable richesse.

On n'y est pas tout à fait parvenu mais peu s'en faut !

Maintenant, la question a pris une autre tournure ; la finance et la diplomatie britanniques, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, ont décidé de jeter le masque et ils ont daigné admettre quelques Français à coopérer avec eux à l'extraction de nos pétroles.

Nous avons l'air d'occuper les premières places à la tête des entreprises qui se sont créées dernièrement pour mettre en valeur les terrains pétrolifères de l'Algérie ; c'est là une illusion. Pour sauver la face et obéir aux décisions récentes du Parlement français, les Anglais ont bien admis quelques capitalistes français dans ces affaires, mais on y a joint un lot « d'hommes de paille » opérant pour le compte du consortium international formé en Angleterre et dirigé par les Anglais.

Qu'on soit persuadé que notre Algérie est plus riche en pétrole que la Roumanie. On le verra bientôt.

On voit déjà poindre cette importance dans des notes et des études publiées par la presse parisienne.

On pouvait lire, il y a quelques jours, dans les journaux financiers de la capitale, l'avis suivant :

« Société d'études de recherches et d'exploitation des pétroles en Algérie.

L'assemblée extraordinaire de cette société, tenue hier, sous la présidence de M. Olivier Saincère [*sic* : Sainsère ¹], a régularisé la récente augmentation du capital social de 20 à 25 millions.

Elle a modifié, en conséquence, l'article 7 des statuts. »

On voit que vingt millions ne suffisaient pas à cette entreprise pour rechercher nos pétroles. C'est qu'elle sait parfaitement que quand elle aura dépensé la somme colossale de 25 millions, à ses prospections et à ses sondages, elle aura en main une affaire qui vaudra des centaines de millions.

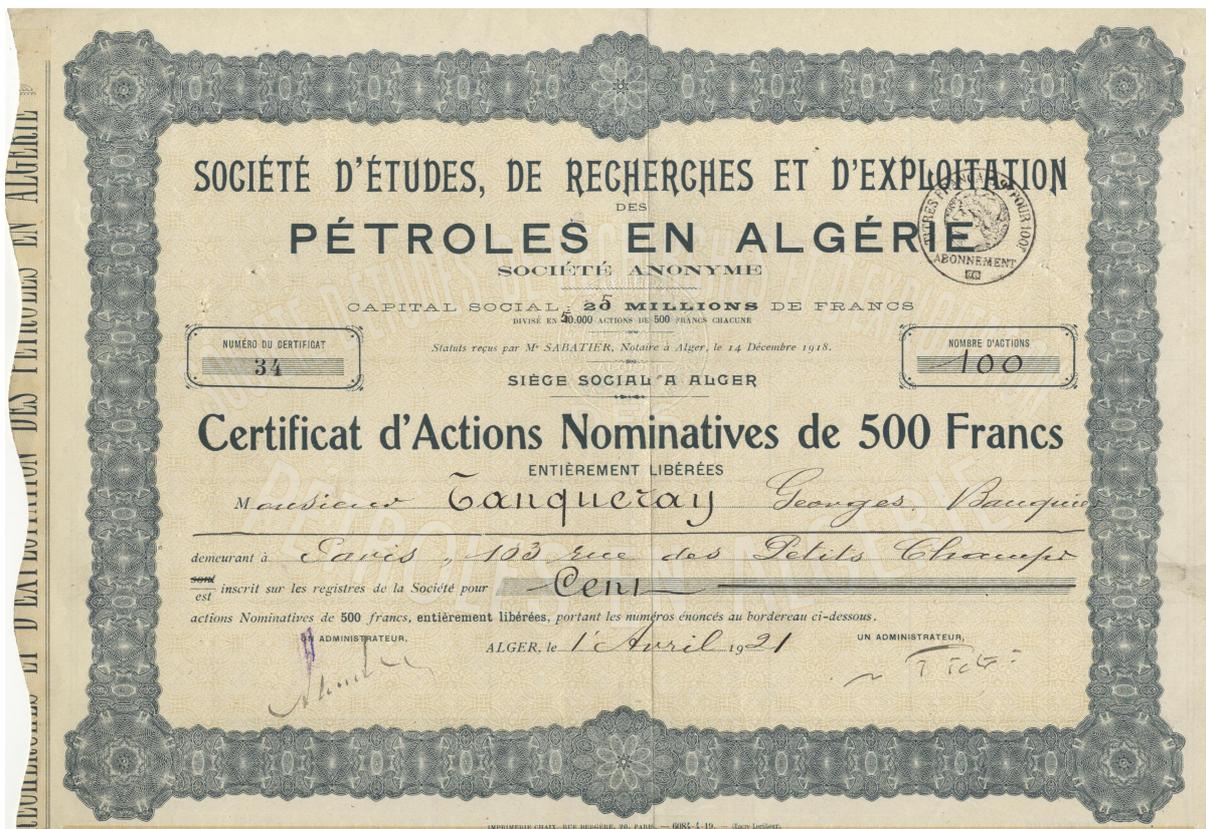
Et, en 1915-1916, des Algériens, des ingénieurs, des financiers, des journalistes faisaient des efforts pour démontrer qu'il n'y avait pas de pétrole exploitable en Algérie !

Puis, voilà que dans le numéro de la revue « La Science et la Vie » qui est parue le 15 mars, M. François Gaudoin, mécanicien-inspecteur de la Marine, publie une étude avec de magnifiques illustrations et des cartes du Chélif avec ce titre plein de promesse :

« LE PÉTROLE ALGÉRIEN VIENDRA BIENTÔT À NOTRE SECOURS »

Nous nous réjouissons sincèrement de voir, enfin, une des plus grandes richesses naturelles de l'Algérie mise en exploitation, même en ayant l'amertume de nous souvenir que c'est l'Angleterre qui, après avoir longtemps entravé la mise en valeur de nos pétroles, va tirer les plus gros bénéfices de cette entreprise, comme elle essaya, et comme elle essaye encore, de tirer tous les profits de ce que nous avons fait et de ce que nous sommes contraints de faire en commun avec elle ici comme avec les Russes, comme avec les Grecs, comme avec les Boches.

¹ Olivier Saincère : conseiller d'État, il devient en 1913 administrateur de la Banque nationale de crédit et de la Cie d'assurances universelles, puis rempile en 1915 comme secrétaire général civil de la présidence de la République (Poincaré). Il revient aux affaires au début de 1919 comme administrateur de la BFCL, de la Cie générale transatlantique, des Chemins de fer de l'Est, du Crédit foncier de Syrie, de la Renastera française (commerce des pétroles) et de la Cie des produits chimiques et des mines d'Alsace. En outre, administrateur de l'Urbaine-Vie et de l'Urbaine et la Seine (assurances accidents).



Coll. Serge Volper

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES, DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATIONS
DES
PÉTROLES EN ALGÉRIE
Société anonyme
Capital social : 25 millions de fr.
divisé en 50.000 actions de 500 fr. chacune

Statuts reçus par M^e Sabatier, notaire à Alger, le 14 décembre 1918

TITRES FRANÇAIS 10 c. POUR 100 FR.
ABONNEMENT
75

Siège social à Alger

CERTIFICAT D' ACTIONS NOMINATIVES DE 500 FRANCS
entièrement libérée
M. Tanqueray Georges, banquier,
demeurant à Paris, 103, rue des Petits-Champs, est inscrit sur les registres de la
société pour cent actions nominatives de 500 fr.
Alger, le 1^{er} avril 1921
Un administrateur (à gauche) : Sainsère

Un administrateur (à droite) : Nicolas Pietri
Impr. Chaix, rue Bergère, 20, Paris. — 6084-4-19. — (Encres Lorilleux)

Société d'études, de recherches et d'exploitations des pétroles en Algérie
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 10 février 1922)

L'assemblée tenue hier a adopté le projet de convention relatif à un emprunt.

Société d'études, de recherches et d'exploitations des pétroles en Algérie
(*La Journée industrielle*, 29 juin 1922)
(*Le Sémaphore algérien*, 12 juillet 1922)

Les actionnaires de cette société se sont réunis hier en assemblée ordinaire, au siège administratif, 18, rue Chauveau-Lagarde, à Paris, sous la présidence de M. Olivier Sainsère.

Ils ont approuvé le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1921.

Le rapport du conseil rappelle que la société devait à la Whitehall Petroleum Corporation Ltd la somme de £ 119.878-2-0 qui, au cours du change au 31 décembre, représente 6.196.320 francs 30.

À cette époque, les travaux de recherches ayant épuisé les ressources de la société, le conseil a dû convoquer les actionnaires, aux dates des 12 janvier et 9 février 1922, en assemblées générales pour soumettre à leur approbation un projet d'emprunt qui a été conclu depuis.

Le rapport expose encore que, au cours de l'année 1921, on a foré 2.120 mètres, mais aucun des puits n'a donné de résultats.

Ce troisième exercice de la Société d'études, de recherches et d'exploitation des pétroles en Algérie est donc, tout comme les deux premiers, un exercice de recherches, destiné à préparer l'exploitation future. Il s'ensuit qu'il n'existe pas de compte de profits et pertes, mais un ensemble de dépenses correspondant à des achats de matériel, de bâtiments, de matériel de transport et de levage, de voies ferrées et de construction de routes, ainsi qu'à des frais généraux comprenant notamment les voyages, assurances, manutention et transport, etc.

Les divers comptes, en augmentation sur les postes correspondants du dernier exercice, se décomposent comme suit : Frais de premier établissement, 21.828.021 fr. 41 ; compte bâtiments, terrains, matériel, mobilier et puits, 4.291.173 fr. ; compte matériel dans les puits et sur parcs. 2.019.017 fr. 45 ; stocks des magasins et parcs, 2.937.728 fr. 70 ; compte débiteurs divers, 39.516 fr. 35.

Au passif, le compte des créiteurs divers s'élève à 6.257.486 fr. 32, en diminution de 220.698 fr. 98 sur le montant de ce chapitre au 31 décembre 1920.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES, DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATION DE PÉTROLES
EN ALGÉRIE

S.A. au capital de 25 MF.

Siège social : Alger, 3, rue Charras.

Siège adm. : Paris, 18, rue Chauveau-Lagarde

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 953)

Conseil d'administration
composé de 3 à 12 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 25 actions.

SAINÈRE (Olivier), 30, rue de Miromesnil, Paris ; pdt
PISSARD (Léon)[Bq de la Seine]², 51, avenue Montaigne, Paris ; v.-pdt
PIÉTRI (Nicolas)³, 2, av. de Messine, Paris ; adm. délégué
CARRIER (Maurice)[dg de la Société le Nickel (SLN), act. de la Bq de la Seine], 11, r. de Siam, Paris ;
OSTROROG (comte Léon)[Bq de la Seine], 11, r. d'Astorg, Paris ;
MAC DONALD (John H.), 47, Parliament Street, Londres ;
MURRAY (Charles-Gédéon), 47, Parliament Street, Londres.

Commissaires aux comptes
BIZOUARNE (Léon)[comm. cptes Bq de la Seine], 31, r. des Apennins, Paris ;
KAPPLER, 61, r. Eichenberger, Puteaux.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES, DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATION DE PÉTROLES
EN ALGÉRIE
(*Les Annales coloniales*, 1^{er} juin 1923)

L'assemblée générale ordinaire réunie sous la présidence de M. Pissard, a approuvé les comptes de l'exercice écoulé ne comportant pas de compte de Profits et pertes, les dépenses ayant été passées en frais de premier établissement.

Le rapport du conseil mentionne que le seul puits actuellement en forage, le puits Bel Hacel n° 3, a atteint au 31 décembre 801 mètres. En raison de la nature du terrain et de la grande profondeur à atteindre, la sondeuse à diamant a été substituée au système à câble. Au 15 mai, le puits a atteint 873 mètres. L'action future dépendra du résultat de ce forage.

Société d'études, de recherches et d'exploitations des pétroles en Algérie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juin 1923)

² Léon Pissard : administrateur du journal *Le Siècle*, puis chef adjoint du cabinet de Constans, ministre de l'Intérieur (mars 1890) — futur ambassadeur à Constantinople — et inspecteur général des services administratifs au ministère de l'intérieur. Il entre en 1905 à la Dette publique ottomane dont il devient directeur général en 1906. Il démissionne à la mi-1914 pour devenir gouverneur du Crédit foncier ottoman, créé en 1909 par la Banque de Paris (BPPB), la BFCI, la Société générale, le Comptoir d'escompte et la Banque impériale ottomane. Il retrouve alors les cabinets ministériels parisiens et prend en juillet 1918 la direction du cabinet et le secrétariat général du commissaire général aux affaires franco-américaines, André Tardieu. Après l'armistice, il entre à la nouvelle Banque de la Seine, façade financière française du groupe britannique Vickers et la représente dans diverses affaires comme la Banque commerciale de la Méditerranée, la Balia-Karaïdin, les Mines de Plakalnitza (président), la Société d'études, de recherches et d'exploitation de pétroles en Algérie (SEREPA)(président), la Société française de gérance de la Banque industrielle de Chine, la Société fiduciaire de Paris. Après l'absorption, en janvier 1925 de la Banque de la Seine par la Société parisienne de banque, il devient administrateur de ce nouvel établissement ainsi que de l'Association minière. Président dans les années 1930 des Freins Westinghouse. Il se présenta à diverses élections sous les couleurs de l'Alliance démocratique.

³ Nicolas Piétri (1863-1964) : il fait carrière dans les télécommunications et participe parallèlement, entre 1919 et 1927, aux affaires françaises de la Vickers. En outre administrateur de diverses sociétés parmi lesquelles la Banque commerciale du Maroc dont il devient président en 1932. Voir encadré : www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Bq_commerc._Maroc.pdf

Le seul puits actuellement en forage, le puits Bel Hacer 3, atteignait 801 mètres au 31 décembre. En raison de la nature du terrain et de la grande profondeur à atteindre, la sondeuse à diamant a été substituée au système à câble. La profondeur du forage a dépassé maintenant 900 mètres.

LA RECHERCHE DU PÉTROLE
DANS LES COLONIES FRANÇAISES
(*Le Populaire*, 25 juillet 1923)

ALGÉRIE

[...] en 1921 la Société d'études et de recherches et d'exploitation de pétrole en Algérie a effectué huit sondages, dont certains à plus de 12.000 mètres de profondeur, sans aboutir d'ailleurs à des résultats appréciables.

NÉCROLOGIE
(*Le Gaulois*, 8 septembre 1923)
(*Le Journal des débats*, 9 septembre 1923)

On annonce la mort de M. Olivier Sainsère, conseiller d'État honoraire, qui fut secrétaire général de la présidence de la République pendant la guerre, membre du comité supérieur des Beaux-Arts, grand officier de la Légion d'honneur.

Société d'études, de recherches et d'exploitations des pétroles en Algérie
(*La Journée industrielle*, 13 juin 1924)

Les actionnaires, réunis hier en assemblée ordinaire, au siège administratif, 18, rue Chauveau-Lagarde, sous la présidence de M. Léon Pissard, à Paris, ont approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1923.

Au cours du cinquième exercice social, le puits Bel Hacer n° 3 est parvenu à la profondeur de 1.151 mètres, sans donner aucun résultat et ce forage a été définitivement abandonné. Les travaux de recherches se trouvent ainsi terminés sans qu'il ait été trouvé de pétrole.

L'assemblée a approuvé la dotation en paiement partiel, faite à la Whitehall Petroleum Corporation Ltd, de la totalité du matériel minier qui se trouvait en Algérie au 31 décembre 1923. La situation financière montre que, loin d'avoir des fonds disponibles, la société doit une somme considérable à la Whitehall, mais conformément à la résolution prise par l'assemblée extraordinaire du 12 janvier 1922, elle ne sera pas liquidée, dans l'espoir qu'une circonstance favorable pourra encore fournir l'occasion d'utiliser cet organisme.

Annuaire industriel, 1925 :

PÉTROLES en ALGÉRIE (Soc. d'Études de Recherches et d'Exploitation des), 3, r. Charras, Alger (Algérie). Cap. 25.000.000 de francs.

Études de recherches et d'exploitation des pétroles en Algérie. (1-39505)

Ingénieurs et ingénieurs-conseils
(*Annuaire industriel*, 1925)

Reboul (Armand), Marines, Seine-et-Oise. T. 22. E.C.P. — Directeur des Tuileries mécaniques du Vexin, Marines, Seine-et-Oise.

Antérieurement : directeur des chantiers pétrolifères d'Aïn-Zeft, département d'Oran, Algérie.

Dans les sociétés
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATION DES
PÉTROLES EN ALGÉRIE
(*L'Africain*, 8 août 1930)

Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le jeudi 14 août 1930, à 10 h. 1/2 du matin, au siège administratif, 18, rue Chauveau-Lagarde, à Paris.

Zaharoff-Rothschild

[...] Si l'on veut bien, en effet, se reporter à notre ouvrage sur « Sir Bazil Zaharoff : L'Homme mystérieux de l'Europe »⁴, on verra que, bien avant la guerre, cette association était déjà extrêmement étroite dans la Société française Le Nickel [SLN*], contrôlée par la Banque Rothschild. Sir Brazil Zaharoff en était, lui-même devenu administrateur en 1912, lors du décès de M. Albert Vickers dont il prit le fauteuil.

Cette communauté d'intérêts s'était encore poursuivie pendant la guerre, puisqu'on voit M. Maurice Carrier, directeur général du Nickel, participer, un peu après la constitution de Minerais et métaux, d'une part (en décembre 1917) à la création de la Compagnie de Transit de Caen (groupe Zaharoff-Walford, ce dernier beau-fils de M. Zaharoff et ancien directeur du « département maritime » de la Vickers) ; puis, en janvier 1918, à la transformation de la Banque Mayer frères en Banque de la Seine, en fait, aux diverses affaires du groupe Zaharoff (Société d'études, de recherches et d'exploitation des pétroles en Algérie, Société générale des huiles de pétroles [SGHP], etc.) (*Les Documents politiques, diplomatiques et financiers*, janvier 1933)[...]

On trouvait à la Banque nationale de crédit trois personnalités agissantes en relations étroites avec le groupe anglais de Sir Bazil Zaharoff [de la Vickers] : M. Pierre Richemond [adm. de la Cie électromécanique, puis du Comptoir Lyon-Alemand], M. André Vincent et M. Olivier Sainsère qui allait, à la même époque, être en association plus étroite encore avec un autre organisme anglais sous le contrôle de Sir Zaharoff, en entrant au conseil d'administration d'origine de la Société d'études et de recherches de pétrole en Algérie, constituée par la S. Pearson and C^o et Sir Bazil Zaharoff, pour recevoir et exploiter une concession de mines de pétrole de 76.000 hectares dans les départements d'Oran et d'Alger⁵ (*Les Documents politiques, diplomatiques et financiers*, mars 1933, p. 144).

⁴ R. Mennevée, *Sir Bazil Zaharoff, l'Homme mystérieux de l'Europe* : un volume in-8° illustré. 10 francs.

⁵ Pour connaître la vérité sur cette scandaleuse affaire, il faut lire le chapitre que nous lui avons consacré dans notre brochure « Sir Bazil Zaharoff : l'homme mystérieux de l'Europe ». Il faut lire aussi les débats parlementaires à l'occasion de l'interpellation Outre les 9 novembre 1916 (*Journal officiel* du 10, 26 et 29 octobre 1917 (*J. O.* des 27 et 30) et du 24 septembre 1918 (*J. O.* du 25)).

Situation de l'industrie minière de l'Algérie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} mars 1937)

La déchéance des propriétaires de la concession d'Aïn-Zeft [SEREPA] a été prononcée et cette dernière va être mise en adjudication.

ÉTUDES DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATION DES PÉTROLES EN ALGÉRIE
(*Le Journal des finances*, 3 décembre 1937)

A.G. , 20/12/1937, 11 h., Paris, 93, bd Haussmann
